**Module 5 : maîtriser le braille musical sans connaissance du braille littéraire**

Public visé : toute personne voyante souhaitant apprendre le braille musical visuellement, notamment dans le but d’accompagner des personnes en situation de handicap (élèves, parents, professionnels…)

**Prérequis :** avoir une très bonne connaissance de la notation musicale en noir

**Durée du module :** 35 heures

**Mise en œuvre pédagogique :**

* Module qui peut être suivi individuellement ou en groupe (10 personnes maximum)

* Module comportant des apports théoriques et des travaux pratiques
* Module qui peut se vivre à l’NJA ou sur site mais sous la forme de séquence de cours hebdomadaires
* Module qui demande un travail personnel régulier de la part du participant
* Module qui se conclut par la remise d’un certificat de formation

**Objectifs :**

* Connaître quelques éléments de l’histoire du braille et de son utilisation actuelle en France et dans le monde
* Comprendre la logique du système braille
* Valider le certificat « Maîtrise du braille musical », certificat présenté en fin de document
* Comprendre pourquoi le braille reste un outil de compensation technique du handicap visuel intéressant à apprendre aujourd’hui

**Contenu du module :**

* Quelques mots sur l’histoire du braille et sur sa place aujourd’hui en France et dans le monde
* Pourquoi apprendre le braille aujourd’hui ?
* Quelques mots sur les aspects techniques du braille
* Présentation de la logique du système braille
* Leçon 1 : de la 1re à la 10e lettre.
* Leçon 2 : de la 11e à la 20e lettre.
* Leçon 3 : de la 21e à la 25e lettre, l’apostrophe et le trait d’union.
* Leçon 4 : lettres accentuées et lettres particulières.
* Leçon 5 : le signe majuscule et la ponctuation.
* Leçon 6 : la notation numérique.
* Les notes, rythmes et silences
* Les octaves, barres de mesures, guidon, clefs, altérations et armures, mesures (chiffrage) et indications de tempo
* Groupes rythmiques, accords
* Copules, mouvements de notes et signes de queue
* Liaisons et syncopes
* Trémolos, signes spécifiques aux instruments (doigtés, cordes, positions harmoniques, barrés, arpèges, archet…)
* Barres de mesures, répétitions
* Reprises partielles
* Segno
* Les nuances et accents
* Lignes de continuités, points d’orgue
* Les ornements

**Matériels et supports pédagogiques :**

Pour ce module, prévoir

* Une tablette braille prêtée par l’enseignant
* Des machines Perkins mises à disposition par l’INJA
* Un bloc-notes et un ordinateur prêtés par l’enseignant
* Des bandeaux et/ou des lunettes de simulation prêtés par l’INJA
* Des jeux et matériels utilisés dans l’apprentissage du braille prêtés par l’enseignant
* Méthode d’apprentissage fournie au fur et à mesure des séquences de cours
* Textes à lire et à transcrire fournis au fur et à mesure des séquences de cours

**Coût fixe du module :**

À inclure dans le coût de ce module, les supports laissés aux participants.

**Présentation du Certificat « maîtriser le braille musical »**

* Transcription d’une partition en braille de 16 mesures en 2 heures
* Lecture d’un texte musical braille de 8 mesures afin de contrôler la compréhension du texte lu, de savoir s’y repérer et de pouvoir retrouver des informations précises.

**Evaluation :**

Si le professeur estime que les objectifs ci-dessus sont acquis, le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation.

Le stagiaire est invité à remplir un questionnaire anonyme en ligne pour évaluer la prestation.